



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 17.08.2023, **Publication répétée:** 15.08.2023, 16.08.2023

Visible par le public jusqu'au: 15.08.2026

Numéro de publication: SR01-0000010075

Entité de publication

Michel Monod, Place du Nord 7, 1071 Chexbres

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus BONUS VINUS SA avec SVR Vins SA

3. Publication

Organisation transférante:

BONUS VINUS SA
CHE-399.031.057
Chemin de l'Esparcette 5
1023 Crissier

Organisation reprenante:

SVR Vins SA
CHE-114.634.424
Chemin de l'Esparcette 5
1023 Crissier

Publication de la fusion dans la FOSC: 31.07.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 31.10.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

SVR Vins SA
Chemin de l'Esparcette 5
1023 Crissier